

Contenus

| | |
|--|---|
| 1. Présentation | 1 |
| 2. Public cible..... | 1 |
| 3. Structure et contenus..... | 2 |
| 4. Durée du cours et lieu | 6 |
| 5. Certification..... | 7 |
| 6. Coûts..... | 7 |
| 7. Conditions pour l'inscription | 7 |
| 8. Conseil | 8 |
| 9. Porteurs du projet | 8 |

1. Présentation

Le cours "Responsable des déchets et du recyclage" dure 12 jours a pour but de former les responsables de déchèteries, de centres de collecte et d'entreprises de recyclage en 6 modules spécifiques orientés vers la pratique et de les préparer à assumer ces responsabilités. L'ensemble de la formation est sanctionnées par un diplôme.

2. Public cible

Le cours diplôme "Responsable des déchets et du recyclage" s'adresse aussi bien aux collaborateurs d'entreprises communales que privées. En intégrant les deux points de vue, on recherche une compréhension mutuelle et une complémentarité. Le contenu du cours est par ailleurs pertinent pour d'autres groupes, comme les chefs d'équipes des entreprises de Facility management.

Niveau entreprise :

La formation est particulièrement adaptée pour la formation de base ou continue des collaborateurs qui se destinent à prendre des responsabilités au niveau de l'encadrement moyen ou supérieur et qui ne possèdent pas encore les connaissances requises. De plus, cette offre s'adresse aux cadres des entreprises actives dans le domaine des déchets et du recyclage qui souhaitent rafraichir leurs connaissances.

Responsables de

- Déchèteries et centres de collectes communaux ou privés
- Voirie
- Entreprises de collecte et d'élimination
- Entreprises de recyclage

Niveau communal :

La formation s'adresse également aux responsables de la gestion des déchets des communes et des cantons. Dans leurs activités quotidiennes, les participants sont en contact avec les infrastructures nécessaires à la gestion des déchets et recherchent des possibilités d'optimisation.

- Responsables de l'environnement
- Responsables politiques de communes et des cantons

Autres groupes cibles :

Le cours est aussi adapté aux personnes qui ne sont pas directement impliquées dans la collecte des déchets et le recyclage mais qui, par leur fonction, assument une responsabilité d'équipe au sein d'une entreprise et qui sont chargés de l'élimination des déchets et qui souhaitent se perfectionner dans ce domaine.

Chefs d'équipe dans

- Des entreprises de conciergerie
- Des écoles
- Des chargés de la gestion des déchets de moyennes et grandes entreprises.

3. Structure et contenus

Le cours dure au total 12 jours répartis en 6 modules de 2 jours chacun. Les modules sont organisés autour des exigences et des besoins spécifiques de la direction d'un centre de collecte et se distinguent ainsi des autres offres et des autres cours de management généralistes. Durant les visites de plusieurs entreprises, les thèmes abordés sont directement confrontés à la pratique. Les modules peuvent être suivis chacun séparément.

| Déchets et matières valorisables | Communication et commerce des matières recyclables | Facteurs de succès du management du recyclage |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Economie des déchets et du recyclage • Systèmes de recyclage, législation • Ecologie | <ul style="list-style-type: none"> • Signalétique, marketing, médias • Calendrier du recyclage, sensibilisation • Connaissance des filières, valorisation • Prix, opérations quotidiennes • Systèmes de rétribution, organisations | <ul style="list-style-type: none"> • Types de points de collecte, facteurs de succès • Tendances, développement • Coopérations régionales • Acquisition, marché public • Visites, exercices |
| Sécurité | Processus et indicateurs | Planification et conduite du personnel |
| <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité pour les clients et els employés • Gestion de la circulation et des flux • Gestion des matières dangereuses • Maintenance des appareils et des contenants • Visites | <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité, CAE • Possibilités d'optimisation • Systèmes de gestion de flux des matières • Processus administratifs • Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> • Cahiers des charges, répartition des tâches • Planification du travail et outils de planification • Loi sur le travail • Coaching de direction • Compétences sociales et direction |

Description détaillée des contenus des modules :

Module 1 : Déchets et matières valorisables

Contenus

- Evolution de l'économie des déchets et du recyclage : passé, situation actuelle et future.
- Systèmes de recyclage, bases légales et devoirs.
- Modifications récentes : révision de l'OTD devenue OLED et de la LPE.
- Valorisation, écologie.
- Exercices sur les évolutions dans la gestion des déchets et les effets sur sa propre entreprise.
- Transfert de pratique : visites de systèmes de collecte innovants

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Connaissent comment est structuré le système suisse de gestion des déchets et de recyclage
- Connaissent le cadre légal ainsi que les principales dispositions déterminantes pour la gestion des déchets.
- Prennent conscience des changements provoqués par l'entrée en vigueur de l'OLED.
- Connaissent les principaux systèmes de collecte et de valorisation des déchets, leur financement, les impacts environnementaux et les tâches et les compétences des différents acteurs.
- Connaissent les résultats de la recherche sur les gains écologiques du recyclage et sont en mesure de transférer ce qu'ils ont appris dans leur propre entreprise.
- Connaissent l'influence des évolutions actuelles pour leur entreprise.

Module 2 : Communication et commerce des matières valorisables

Contenus

- Signalétique
- Marketing / médias
- Calendrier du recyclage
- Autres thèmes : journées portes ouvertes, sensibilisation, action dans les écoles
- Système de la TAR, marché et taxe au sac
- Connaissance des matériaux, valorisation
- Actualité des prix et évolution pour les principales fractions (Carton, Papier, fer blanc, alu, bois usagé, inertes, gravats propres, films PELD (transparents et de couleur), biodéchets (avec/sans restes de repas), emballage en verre, Incinérables, encombrants.
- Formation du prix, avantages et inconvénients de l'indexation (p. ex- EUWID)
- Contrat pour le papier de l'Union des villes suisses
- Exercice : concevoir des mesures et des propositions d'amélioration pour son entreprise (calendrier du recyclage et signalétique).

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Sont capables de planifier et de mettre en œuvre des projets de communication pour une déchèterie ou un centre de collecte.
- Sont capable de choisir pour différents type de déchèteries, point de collecte, centre de collecte, les inscriptions, et les informations.
- Connaissent comment on peut alléger le travail du personnel de la déchèterie avec une information ciblée à l'attention de la clientèle.
- Conçoivent une signalétique favorisant un tri correct des différentes fractions et ainsi augment la qualité des matières collectées.
- Connaissent les mécanismes de base du marché (Offre et demande, régulation du marché, etc.)
- Connaissent les systèmes de rétrocession des organisations de filières suisses.
- Sont en mesure d'apprécier les niveaux de prix actuels et leur évolution pour les principales fractions.

Module 3 : Facteurs de succès du management du recyclage

Contenus

- Modèles de déchèteries et dimensionnement :
 - Ecopoints de quartiers sans surveillance
 - Déchèteries communales
 - Centre de collecte type satellite
 - Centre de collecte intégré à l'entreprise
- Fractions selon le type de collecte
- Facteurs de succès pour les déchèteries (Conception, localisation, situation politique, clients et cadre général, dispositions relatives à la protection de l'environnement)
- Recycling 2030 : répartition des rôles et évolution du recyclage en Suisse
- Exploitation en propre ou sous-traitance de la déchèterie
- Coopérations régionales
- Acquisition et marchés publics : cadre légal et bases pour les offres en marché public
- Visites

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Sont capables d'apprécier les prix courants et leur évolution pour les principales fractions
- Connaissent les différents types de déchèterie présents en Suisse ainsi que les fractions qui leur correspondent.
- Sont en mesure de reconnaître les points critiques dans la gestion et d'agir de façon adaptée à chaque situation.
- Connaissent les conditions préalables pour que la gestion d'une déchèterie soit un succès.
- Connaissent les conditions cadre des marchés publics
- Sont capable d'évaluer les chances et les risques d'une coopération régionale et de positionner leur propre entreprise par rapport à cette thématique.

Module 4 : Sécurité et gestion des déchets spéciaux

Contenus

- Bases de la sécurité au travail : Reconnaître les dangers et mettre en œuvre des mesures efficaces
- Sécurité des clients : BPA
- Sécurité des employés : SUVA
- Gérer les flux
- Habits de travail et équipement personnel de protection
- Comportement avec les substances dangereuses
- Questions de responsabilité
- Gestion des déchets spéciaux
- Exercice pratique : analyser son centre de collecte et proposer des améliorations
- Visite d'entreprises

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Sont sensibilisés aux dangers potentiels encourus par leurs collaborateurs et par les clients sur leur plateforme de collecte
- Connaissent les règles de sécurité s'appliquant au domaine ainsi que les dispositions particulières en vigueur sur l'entreprise, aussi bien pour les collaborateurs que pour les clients, et sont en mesure de les appliquer
- Connaissent les prescriptions pour la collecte, le transport et le stockage des déchets nécessitant une surveillance particulière

Module 5 : Processus et indicateurs

Contenus

- Comptabilité et centres de profits et de coût
- Contrôle de la comptabilité : s'assurer que les recettes et les charges sont correctement imputées
- Système d'enregistrement des flux de matière
- Indicateurs (volumes quotidiens, quantités traitées, etc.) : définir les indicateurs pertinents mettre en place les outils de saisie
- Administration de la caisse : gérer une caisse (comptabilisation, rythme de clôture, etc.)
- Processus administratif pour l'indemnisation ou la taxation des matériaux : définir les procédures, reconnaître les critères déterminants et assurer le flux de l'information.
- Exercice et transfert de la pratique : outils et listes de contrôle, concevoir des tableaux Excel pour sa propre entreprise

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Connaissent les étapes et les préalables pour la saisie d'indicateurs destinés au reporting interne et à la comptabilité.
- Sont capable d'assurer le transfert des données quotidiennes dans la comptabilité
- Sont en mesure de décrire les processus de travail et de les mettre en œuvre sur l'entreprise.
- Sont capable de prendre en charge des tâches de contrôle et, cas échéant de prendre les mesures qui s'imposent.

Module 6 : Planification et gestion du personnel

Contenus

- Cahier des charges
- Employer des jeunes en tant qu'auxiliaires
- Planification de l'engagement du personnel et outils de planification
- Disposition importantes de la loi sur le travail avec accent sur la réglementation du temps de travail
- Compétences sociales et conduite du personnel
- Exercice : les participants rédigent un cahier des charges et un plan de travail pour les collaborateurs de leur entreprise

Compétences/objectifs de formation

Les participants

- Sont en mesure de définir la manière, le volume et les conditions des tâches dont leurs collaborateurs doivent s'acquitter, et comment ils sont sensés collaborer et mettre en œuvre les moyens d'information et les équipements qui leurs sont confiés.
- Connaissent les principales dispositions de la loi sur le travail.
- Sont capables de rédiger les cahiers des charges des collaborateurs du centre de collecte.
- Utilisent les outils de planification et sont en mesure d'élaborer la planification des collaborateurs du centre de collecte.
- Connaissent les points les plus importants pour une organisation du travail optimale.
- Connaissent les principes de la conduite du personnel.

4. Durée du cours et lieu

Durée du cours

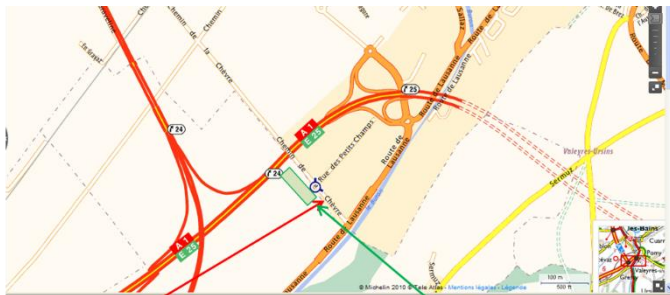
Chaque module a lieu sur deux jours consécutifs, les jeudis et vendredis, sauf en janvier (mercredi et jeudi)

Le cours aura lieu au printemps 2020 aux dates suivantes

| <u>Module 1</u> | <u>Module 2</u> | <u>Module 3</u> | <u>Module 4</u> | <u>Module 5</u> | <u>Modules 6</u> | <u>Evaluation</u> |
|----------------------------------|---|---|--|------------------------------|---------------------------------------|-------------------|
| Déchets et matières valorisables | Communication et commerce des matières valorisables | Facteurs de succès du management du recyclage | Sécurité et gestion des déchets spéciaux | Processus et indicateurs | Planification et gestion du personnel | |
| Mercredi 22 janvier | Jeudi 6 février | Jeudi 12 mars | Jeudi 2 avril | Jeudi 30 avril | Jeudi 4 juin | Vendredi 19 juin |
| Jeudi 23 janvier | Vendredi 7 février | Vendredi 13 mars | Vendredi 3 avril | Vendredi 1 ^{er} mai | Vendredi 5 juin | |

Lieu du cours

Les cours sont donnés principalement dans les locaux modernes du Tripôle à Yverdon-les-Bains. Le Tripôle est facilement accessible par la route (sortie Yverdon-Sud de l'autoroute) et par les transports publics (bus toutes les 15 minutes de la gare, trajet 10 minutes environ). Les visites d'entreprises auront lieu dans la région.



TRIPÔLE

Route des Champs Torrens 1
1400 Yverdon-les-Bains

Terminus Bus 602 Chemin de la
Chèvre (devant la STRID)

Tripôle

5. Certification

Le cours se conclut par un diplôme décerné par les porteurs du cours. L'évaluation porte sur l'ensemble des modules et coûte CHF 680.- HT. Elle aura lieu au terme des modules le 19 juin 2020.

Inscription

L'inscription à l'évaluation peut se faire jusqu'au 5 juin 2020.

Conditions

Jusqu'au délai d'inscription, l'annulation est sans frais. En cas d'annulation après le délai et jusqu'au jour de l'évaluation, le 50% du montant de l'inscription est dû. En cas d'absence lors de l'évaluation, la somme totale est due. Sous réserve de modification de la date et du lieu de l'évaluation.

6. Coûts

Le prix pour les 12 jours de cours se monte à CHF 5'850.-. Cette somme comprend les supports de cours, les repas et les pauses. L'inscription à l'évaluation (CHF 680.-) n'est pas comprise dans ce montant.

Chaque module de deux jours peut être suivi de façon indépendante. Le coût pour un module se monte à CHF 980.-

7. Conditions pour l'inscription

Le délai d'inscription court jusqu'au 15 novembre 2019. Jusqu'au délai d'inscription, l'annulation est sans frais. Passé le délai d'inscription, et jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date du cours, 50% du prix du cours seront facturés en cas d'annulation. Si l'annulation a lieu dans les 5 jours ouvrables précédant le cours, la totalité des coûts sera facturée; la participation d'une personne de remplacement au cours est autorisée. En cas d'abandon durant le cours, l'inscription n'est pas remboursée.

Le nombre de participants est limité. Si le nombre d'inscriptions est inférieur à 8, l'organisateur du cours se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cours et cas échéant, s'engage à rembourser intégralement les montants déjà versés. L'organisateur peut au besoin modifier les dates et le lieu du cours. Les participants s'assurent eux-mêmes.

Pour s'inscrire aller sur le site www.cosedec.ch dans la rubrique Formation d'adultes

8. Conseil

Si vous souhaitez un conseil téléphonique ou un renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec

Olivier Mani, Cosedec, 024 423 44 52 ou

Jasmine Voide, Swiss Recycling, 021 654 37 01 ou 079 239 90 09

9. Porteurs du projet

Les porteurs du projet sont actifs au niveau national et régional dans le domaine des déchets. Leur domaine de compétences vont de l'organisation des filières à l'exploitation des déchèteries tant communales que privées en passant par l'optimisation de la gestion des déchets et la formation continue des professionnels. Les intervenants proviennent en grande partie de ces organisations, garantissant une approche orientée vers la pratique.

Swiss Recycling

Swiss Recycling est synonyme de haute qualité, de transparence et de développement durable à toutes les étapes du recyclage, de la collecte sélective à la valorisation et à l'utilisation du matériau secondaire, en passant par la logistique. Les 11 membres gèrent les systèmes de recyclage des différentes filières.

www.swissrecycling.ch



OIC

L'Organisation Infrastructures communales est une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses. Infrastructures communales s'engage pour un management durable des infrastructures des communes et des villes - au niveau de la politique nationale et des domaines techniques. Plus de 250 villes, communes, associations intercommunales, cantons et donateurs provenant de l'économie privée sont membres d'Organisation Infrastructures communales. www.infrastructures-comunales.ch



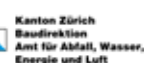
COSEDEC

Depuis 1998, COSEDEC sensibilise la population à l'adoption de comportements responsables en matière de gestion des déchets. Cette thématique est abordée dans la perspective plus large d'une 'consommation responsable', qui satisferait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Outre la gestion des déchets, nos activités incitent ainsi les individus à réfléchir à l'impact environnemental et social de leur comportement, afin de préserver les ressources naturelles, économiser l'énergie et favoriser un développement plus harmonieux de notre société. www.cosedec.ch



PUSCH

La fondation PUSCH s'engage pour une gestion responsable des ressources en Suisse par la communication et des formations. PUSCH participe activement dans le développement de nouvelles stratégies pour la protection de l'environnement et la gestion des déchets. Depuis plus de 20 ans, PUSCH sensibilise des enfants, adolescents et adultes aux questions de l'environnement, démontre des actions à prendre et organise chaque année des cours pour les communes sur différents sujets. www.pusch.ch



WERZ

L'Institut pour le savoir, l'énergie et les matières premières à Zoug (en allemand Institut für Wissen, Energie und Rohstoffe Zug (WERZ)) est un modèle de coopération dans le domaine des cleantech entre le Canton de Zoug et la Haute école technique de Rapperswil. WERZ est un centre de compétences pour une utilisation efficiente et économique de l'énergie et des matières premières dans l'industrie, l'artisanat et les entreprises de service. Depuis 2013 cet institut donne des cours à la HES et a depuis lors développé ses activités de prestataire de cours de perfectionnement postgradués. www.werz.hsr.ch



AWEL

Le service des déchets, de l'eau, de l'énergie et de l'air du Canton de Zurich (Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft AWEL) informe et conseille la population, les communes et l'économie et s'engage pour une qualité de vie et une utilisation raisonnée des ressources. Comme partenaire politique du projet, Awel veille à ce que les conditions cadres cantonales soient prises en compte et agit comme force de proposition dans les milieux politiques. www.awel.zh.ch

